



Paris, le 30 septembre 2017

Objet : organisation d'une veillée

Mon Père,

Comme chaque année, à la veille de l'entrée en Avent, auront lieu des veillées de prière pour la Vie, en paroisse, partout en France. Près de 200 veillées ont ainsi eu lieu l'an passé, et 300 paroisses participantes sont attendues cette année.

Ces veillées s'inscrivent dans une démarche de **promotion d'une véritable culture de vie**, désirée par Jean-Paul II, lancée par Benoît XVI et encouragée par le Pape François. Elles sont une occasion de conversion des cœurs. Elles participent également, au-delà des différentes sensibilités qui nous animent, au « témoignage ecclésial commun » qu'avait souhaité voir naître Benoît XVI.

Chaque paroisse organise sa propre veillée, sous la forme d'une adoration rythmée par des chants, des méditations et des lectures bibliques. Une équipe nationale assure la communication autour des veillées sur l'ensemble du territoire et coordonne des contacts locaux. Elle fournit aux paroisses participantes les documents nécessaires, ainsi qu'une formation intellectuelle et spirituelle pour les organisateurs. Enfin elle récolte des fonds pour soutenir des associations caritatives telles que *Marthe & Marie*.

L'élan de prière des Veillées est le résultat de l'engagement d'une multitude de paroisses. **C'est pourquoi nous sollicitons votre appel** pour susciter l'organisation d'une veillée dans votre paroisse et encourager l'engagement de vos paroissiens. L'initiative a par ailleurs reçu la bénédiction apostolique du Pape François.

Nous vous prions, Mon Père, d'accepter nos meilleures salutations et l'assurance de nos prières pour votre charge pastorale.